

De Stéphane Lhomme, maire engagé contre les compteurs communicants.

Bonjour à toutes et tous, quelques infos du front du refus des compteurs Linky, Gazpar et cie...

NOTE préalable : avant de me questionner sur les compteurs communicants, merci svp de regarder avec attention mon site <http://refus.linky.gazpar.free.fr> : les réponses à la plupart des questions qui me sont posées y figurent probablement, et je m'épuise à refaire les mêmes réponses aux mêmes questions...

Hulot et Linky

Beaucoup de gens ont pensé que l'arrivée de Nicolas Hulot au ministère de l'Ecologie (qui comprend l'énergie) était une bonne nouvelle pour les nombreux citoyens qui ne veulent pas les compteurs communicants. Bien que sollicité par divers particuliers et associations, le nouveau ministre ne s'est pas exprimé sur le sujet.

Par contre, la fondation qui porte son nom (Fondation Nicolas Hulot) est favorable aux compteurs communicants... et demande même l'accélération de leur déploiement, au nom de prétendues économies d'énergie qui n'existe que dans la propagande d'Enedis.

Cf <http://www.fondation-nicolas-hulot.org/magazine/contribution-la-table-ronde-sur-lefficacite-energetique> (mesure 7)

J'ai par ailleurs sollicité vainement M Hulot par Twitter :

<https://twitter.com/StephaneLHOMME/status/869207862622511105>

<https://twitter.com/StephaneLHOMME/status/869208472780517377>

<https://twitter.com/StephaneLHOMME/status/869209091088027649>

<https://twitter.com/StephaneLHOMME/status/869209482903027713>

<https://twitter.com/StephaneLHOMME/status/869210264687841280>

<https://twitter.com/StephaneLHOMME/status/869210696462077952>

Procès du pompier de l'Ile de Ré : rendez-vous mardi 20 juin à 9h à La Rochelle

Molestés dans leur propre logement par les milices du Linky, c'est notre ami et sa compagne qui sont trainés en justice ! Reportée une première fois, l'audience aura lieu finalement mardi 20 juin. Les personnes disponibles et pas trop éloignées (ne traversez quand même pas la France !) ont rendez-vous à 9h devant le Tribunal de proximité de **La Rochelle** (67 rue du Jericho). Pour ma part, j'y serai !

Cf : <http://www.realahune.fr/compteur-haute-tension-sainte-marie-re>

Voir aussi : <http://refus.linky.gazpar.free.fr/methodes-voyous.htm>

Et enfin, signez et faites signer la pétition svp :

<http://www.mesopinions.com/petition/politique/agressions-physiques-violations-domiciles-menaces-mensonges/29500>

Les citoyens s'organisent pour se défendre collectivement contre Linky

Deux exemples (parmi d'autres) de résistance collective :

<http://www.lavoixdunord.fr/167315/article/2017-05-23/chaines-barrieres-rondes-la-lutte-de-villageois-contre-la-pose-des-compteurs>

<http://www.sudouest.fr/2017/05/31/libourne-des-habitants-mobilises-contre-l-installation-d-un-compteur-linky-3492751-2966.php>

Procédures en justice administrative contre les compteurs communicants

Particuliers :

Pour mémoire, nous avons lancé avec [le cabinet Artémisia](#) deux procédures "tests", une en Ariège pour essayer de faire désinstaller un linky, une autre à Paris pour essayer d'empêcher la pose d'un Linky chez plusieurs personnes. Merci encore à celles et ceux qui ont participé à la souscription (*). L'idée est de vérifier si nous pouvons gagner avant de proposer aux citoyens de lancer à leur tour des procédures. Pour mémoire, **vous pouvez contacter un avocat près de chez vous et il peut utiliser gratuitement les documents Artemisia**. Contrairement à certains qui diffusent des informations erronées, font des propositions suspectes ou tentent de vous vendre des filtres "magiques", notre objectif n'est **pas** de vous prendre votre argent...

Attention : si vous entrez dans une nouvelle habitation, Enedis se livre à un ignoble chantage : "Si vous refusez le Linky, eh bien nous ne vous raccordons pas". Si vous êtes dans ce cas, contactez au plus vite un avocat car, lorsque vous devrez entrer dans le logement, vous serez pris au piège, sauf à vivre sans électricité...

(*) Si vous n'avez pas reçu de remerciements et d'informations précises, c'est que vous n'avez pas signalé votre mail ou bien qu'il n'est pas reconnaissable, contrairement aux mails du genre prenom.nom@fournisseur.fr ; si c'est votre cas, n'hésitez pas à me recontacter : stephane.lhomme@wanadoo.fr)

Communes :

De nombreuses communes ont adopté [la nouvelle délibération](#), parfois complétée par [l'un](#) ou [l'autre](#) des arrêtés du maire (ou les deux !). Comme prévu, les préfets (qui obéissent mécaniquement aux consignes venues de Paris) contestent ces délibérations : après les recours gracieux arrivent les déférés devant les Tribunaux administratifs.

Nous attendons que des communes fassent appel au Cabinet Artemisia car, contrairement à la défense des particuliers, il faut absolument que ce soient les avocats qui ont travaillé sur ce dossier qui viennent défendre ces délibérations et arrêtés, au moins pour les premiers procès. Car ensuite les jugements seront la plupart du temps identiques...

Documents divers

Vous trouverez en cliquant sur les liens suivants :

[Un tract en réponse celui d'un maire qui tente de tromper ses administrés](#) (pour éviter des polémiques dilatoires, le tract fait mine de croire que ce maire a été "mal informé"). Vous pouvez utiliser ce document à votre guise, tel quel ou en le modifiant...

[Une lettre pour refuser les compteurs Gazpar](#). Nous espérons avoir bientôt des lettres plus juridiques pour refuser les Gazpar et les compteurs communicants d'eau, en attendant vous pouvez déjà utiliser celle-ci...

[Arguments concernant les ondes électromagnétiques](#). L'essentiel à savoir est là, merci de bien lire cette page svp avant de poser encore et toujours les mêmes questions...

Conférences-débats

J'animerai les conférences suivantes avant de prendre un peu de repos estival.

Lundi 12 juin 2017 – Arbis (Gironde)

20h30 - Salle polyvalente Yvonne Domenc

Vendredi 16 juin 2017 – Vierzon (Cher)

19h - Auberge de jeunesse (1 pl F. Mitterrand)

Lun 19 juin 2017 – Tonnay-Charente (17)

20h30 - Auditorium Centre Richard, 3 av De Gaulle

Mardi 27 juin 2017 – Montpeyroux (24)

20h - Précisions à venir

Mercredi 28 juin 2017 – Marmande (47)

20h - Précisions à venir

Mercredi 5 juillet 2017 – Talence (33)

18h30 - Précisions à venir

Pour mémoire, je ne vends rien et intervins bénévolement (hors frais de déplacement, bien sûr)

(Note : cette remarque ne vise en aucun cas des démarches comme celle du **groupe PMO** qui diffuse à prix quasiment coûtant d'excellente brochures et documents).

Courage, organisez-vous, ne vous laissez pas faire !

Stéphane Lhomme

Conseiller municipal de Saint-Macaire (33490)

Animateur du site web <http://refus.linky.gazpar.free.fr>